

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 MARS 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 09 mars 2016, s'est réuni en séance publique le **mardi 15 mars 2016 à 19 heures**, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

* * * * *

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : M. AUGUSTIN, Mme SERT, M. JAHIER, Mme FENZAR, M. MONOT, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme BLANCHARD, M. ZOUAOUI, M. RIZKI, Mme POULLAIN, M. BONNET, M. BARBIER, Mme MOREAU, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. CHAUVEAU, Mme HUGER, Mme PUNTEL, M. DURANCEAU, M. ROUSSILLON (arrivé au point n°2), Mme MARILLIER, M. ROZOT, Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN.

Pouvoirs :

Mme NEILZ

Mme LIBERMANN

Mme DELAHAIE

A Mme SERT

A M. MONOT

A Mme HUGER

Absent:

M. ARCHIDEC

M. le Maire déclare ouverte, à 19h03, la séance du Conseil Municipal.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein de l'Assemblée Municipale.

Le Conseil Municipal nomme à l'unanimité M. LOPEZ secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

* * * * *

01 CONSEIL MUNICIPAL – Procès-verbal de la séance du 28 janvier 2016 - Adoption

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité

02 CONSEIL MUNICIPAL – Installation de Mme Nicole MARILLIER en remplacement de Mme Catherine LOUDET, Conseillère Municipale

Le Conseil Municipal déclare Mme Nicole MARILLIER installée dans les fonctions de Conseillère Municipale, en remplacement de Mme Catherine LOUDET.

03 CONSEIL MUNICIPAL – Désignation au sein des commissions

Le Conseil Municipal désigne Mme Nicole MARILLIER en tant que nouvelle représentante du groupe « Ensemble pour l'Avenir de Lagny » au sein des commissions dans lesquelles siégeait Mme Catherine LOUDET, à savoir :

- Enfance, petite enfance,
- Affaires scolaires et périscolaires
- Jeunesse

04 COMMUNICATION - Décisions signées en vertu de la délibération n°1 du 16 avril 2014, en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des décisions signées dans le cadre de la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°1 du 16 avril 2014, et dont il rend compte conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT.

Suspension de séance de 19h35 à 20h12 – Présentation par M. SAAB, Cabinet AUSIA, du projet de l'ilot C de la ZAC des Tanneurs

M. le Maire souhaite intervertir l'ordre de présentation des points n°5 et 6, transmis dans l'ordre du jour de la convocation du Conseil Municipal.

05 URBANISME – Prescription de la procédure de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) relative à la ZAC des Tanneurs

Le Conseil Municipal décide de se prononcer en faveur de la mise en œuvre et de l'engagement d'une procédure de modification simplifiée n°2 du PLU relative à la ZAC des Tanneurs.

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés par
27 voix pour**

7 contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN)

06 URBANISME – Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU relative au secteur de la Colline Saint Denis

Le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée du PLU portant sur le secteur UGh relative au secteur de la Colline Saint Denis.

Adopté à l'unanimité

**07 URBANISME – Prescription de la procédure de révision du PLU –
Définition des objectifs et des modalités de la concertation**

Le Conseil Municipal prescrit la révision du PLU, sur l'ensemble du territoire communal, **approuve** les objectifs ci-dessous exposés :

- Prendre en compte l'évolution de la ville dans ses diverses composantes et au regard des opérations d'aménagement identifiées,
- Intégrer des nouvelles dispositions législatives au regard notamment de la refonte du code de l'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2016,
- Faire évoluer le règlement actuel basé sur des hypothèses de développement faites en 2004 et dont certains aspects peuvent s'avérer obsolètes,
- Définir un scénario de développement actualisé,

indique que la concertation qu'il y a lieu d'engager avec la population, conformément aux articles L103-2 à L103-4 du code de l'urbanisme, sera organisée pendant toute la durée des études selon les modalités suivantes :

- Affichage de la délibération pendant toute la durée des études.
- Informations régulières dans Lagny-sur-Marne Magazine
- Organisation de réunions publiques avec la population
- Organisation d'ateliers thématiques au sein des conseils de quartier
- Exposition publique
- Mise à disposition d'un registre pour recueillir les observations de toute personne intéressée

dit qu'à l'issue de cette concertation, M. le Maire en présentera le bilan au Conseil Municipal qui en délibérera et arrêtera le projet de PLU et **indique** que la procédure sera menée selon le cadre défini par les articles L132-10 du code de l'urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques.

Adopté à l'unanimité

08 AFFAIRES FINANCIERES – Budget Primitif 2016 et AP/CP

a) Budget Primitif 2016

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2016 équilibré en dépenses et en recettes au montant global de 36 228 731,00 €, à savoir :

- 9 896 464,00 € pour la section d'investissement,
- 26 332 267,00 € pour la section de fonctionnement

Vote du Budget au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

27 voix pour

7 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN)

b) Maintien de deux AP/CP et clôture d'une AP/CP

Le Conseil Municipal approuve le maintien des deux AP/CP « Réfection de la voirie quartier des Côteaux » et « Aménagement Quai du Prélong », ainsi que la clôture de l'AP/CP « Construction d'une salle polyvalente »

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

27 voix pour

7 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN)

09 AFFAIRES FINANCIERES – Fiscalité locale 2016 – Taux des taxes directes locales - Fixation

Le Conseil Municipal approuve les taux de la fiscalité locale pour l'année 2016, comme suit :

- **Taxe d'habitation 21,71 %**
- **Taxe foncière bâtie 30,12 %**
- **Taxe foncière non bâtie 63,77 %**

Adopté à la majorité des suffrages exprimés par :

27 voix pour

7 voix contre (Mme POQUET-HELPER, M. LOPEZ, M. GREE, Mme CLARY, M. BERNASCON, Mme SAILLIER, M. GADAN)

10 AFFAIRES FINANCIERES – Demande de subventions au titre du fonds de soutien à l'investissement public local pour des opérations relatives à la réalisation d'un terrain multisports couvert, à la rénovation de bâtiments communaux et aux aménagements d'espaces urbains

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter l'aide financière de l'Etat ou de tout autre organisme subventionneur au titre du fonds de soutien à l'investissement public local, et à signer les conventions ainsi que tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

11 AFFAIRES FINANCIERES – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Approbation du rapport du 27 janvier 2016 relatif à la mise en place du service commun de la lecture publique au 1^{er} février 2016

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 27 janvier 2016 relatif à la mise en place du service commun de la lecture publique au 1^{er} février 2016, et **autorise** M. le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération dans les délais requis.

Adopté à l'unanimité

12 ASSOCIATIONS – Subvention aux associations – Dotation année 2016

Le Conseil Municipal décide l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2016.

Les Conseillers Municipaux membres d'associations bénéficiaires s'abstiennent lors du vote de celles qui les concernent.

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
AMICALE DES LOCATAIRES DE BEAU SITE	ANIM	72 190	6574	1000,00 € (acompte de 350 €)	Voir ci-dessous
COMITE DES FETES	ANIM	24920	6574	35 000,00 € (dont acompte de 30 000 €)	
ORLYPARCM'ENVOTRE	ANIM	72 190	6574	1000,00 € (acompte)	
LOISIRS ET CULTURE	ANIM	72 190	6574	1 500,00 € (dont acompte de 1 000 €)	
TOTAL				38 500,00 €	0,00 €

Adopté à l'unanimité

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR 77	CCAS	512690	6574	300,00€	
AMIS DES ANCIENS DE LAGNY (AAAL)	CCAS	65190	6574	700,00 €	
ARIANE	CCAS	512690	6574	300,00 €	
AUTONOMIE, DOULEUR ET DEPENDANCE	CCAS	512690	6574	700,00 €	Voir ci-dessous
BIBLIOTHEQUE SONORE DE MEAUX	CCAS	521690	6574	100,00 €	
CCFD	CCAS	521690	6574	100,00 €	
CLIC-RELIAGE	CCAS	61590	6574	9 086,00 €	
CROIX ROUGE FRANÇAISE	CCAS	520590	6574	10 000,00 €	
DON DU SANG	CCAS	521690	6574	400,00 €	
ESPACE DES USAGERS	CCAS	512690	6574	150,00 €	
L'ECOLE A L'HÔPITAL	CCAS	520590	6574	800,00 €	
FRANCE ALZHEIMER 77	CCAS	512690	6574	500,00 €	
PARENTS ET AMIS DES PERSONNES HANDICAPEES (APAPH)	CCAS	521590	6574	1 400,00 €	
RELAIS JEUNES FJT	CCAS	524586	6574	3 000,00 €	

SECOURS CATHOLIQUE	CCAS	520590	6574	3 500,00 €	
SOS FEMMES MEAUX	CCAS	520590	6574	500,00 €	
VIE LIBRE LA SOIF D'EN SORTIR	CCAS	512690	6574	300,00 €	
TOTAL				31 836,00 €	0,00€

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par :

32 voix pour

2 abstentions (Mme SERT et M. ROZOT, pour l'association CLIC RELIAGE)

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
AMICALE PHILATELIQUE DE LAGNY	CULTURE	30 690	6574	700,00 €	
ART BORESCENCE	CULTURE	30 690	6574	1 500,00 €	
CARIBA SALSA	CULTURE	30 690	6574	700,00 €	
CLUB INFORMATIQUE DE LAGNY	CULTURE	30 690	6574	2 200,00 €	
CHŒUR DE LA GONDOIRE	CULTURE	30 690	6574	Voir ci-dessous	1 500,00 €
COMPAGNIE DES 5 PIGNONS	CULTURE	30 690	6574	2 500,00 €	
HARMONIE FANFARE MUNICIPALE	CULTURE	30 690	6574	9 000,00 €	
LA CAVE SE REBIFFE	CULTURE	30 690	6574	9 500,00 €	
LA REGLE DE L'ART	CULTURE	30 690	6574	160,00 €	
LA ROUE DES ARTS	CULTURE	30 690	6574	260,00 €	
LAGNY DANSE PASSION	CULTURE	30 690	6574	850,00 € (dont acompte de 350 €)	
LAGNY OPERETTE	CULTURE	30 690	6574	8 500,00 €	
L'ŒIL DU MONDE	CULTURE	30 690	6574	500,00 €	Voir ci-dessous
LE BAC A PHOTOGRAPHIES	CULTURE	30 690	6574	300,00 €	
UNION MUSICALE DE LAGNY	CULTURE	30 690	6574	4 000,00 €	
LES AMIS DU MUSEE G. BONNET ET DU PATRIMOINE LOCAL	CULTURE	30 690	6574	600,00 €	700,00 €
LUDOTHEQUE LA RIBAMBELLE	CULTURE	30 690	6574	2 550,00 € (dont acompte de 350 €)	200,00 €

MON CINE	CULTURE	30 690	6574	2 600,00 €	
MUSIQUE ET ORGUE	CULTURE	30 690	6574	1 000,00 €	
SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE LAGNY ET ENVIRONS	CULTURE	30 690	6574	2 000,00 €	
TEMPO	CULTURE	30 690	6574	1 700,00 €	
TOUT EN MESURE	CULTURE	30 690	6574	1 500,00 €	
TOUS EN SCENE	CULTURE	30 690	6574	1 500,00 € (dont acompte de 350 €)	Voir ci-dessous
TOTAL				54 120,00 €	2 400,00 €

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par :

33 voix pour

1 abstention (Mme CAMAJ, pour l'association LES AMIS DU MUSEE G. BONNET ET DU PATRIMOINE LOCAL)

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
ASSISTANTES MATERNELLES DU CLUB DES PTITS LOUPS	VIE EDUCATIVE	60 590	6574	3000,00 € (dont acompte de 1 100 €)	800,00 €
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE (DDEN)	VIE EDUCATIVE	255390	6574	80,00 €	
FAMILLETUDE	VIE EDUCATIVE	255390	6574	3500,00 €	
TOTAL				6 580,00 €	800,00 €

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par :

33 voix pour

1 abstention (M. GAUDEFROY pour la DDEN)

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
LA FEE DES TRUCS	JEU	422590	6574	1 200,00 €	Voir ci-dessous
LES BULLES DANS LA MARNE	JEU	422590	6574	500,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE MARCEL RIVIERE	JEU	255390	6574	1 270,00 €	Voir ci-dessous
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	JEU	422590	6574	2 000,00 € (dont acompte de 600 €)	1000,00 €
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE MARCEL RIVIERE	JEU	255390	6574	500,00 €	
OCCE - Coopérative de la SEGPA du collège les 4 Arpents	JEU	255390	6574	2 000,00 €	Voir ci-dessous
TOTAL				7 470,00 €	1 000,00 €

Adopté à l'unanimité

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
CENTRECHANGE	JUM	048910	6574	2 000,00 €	
SEINE ET MARNE QUEBEC	JUM	048910	6574	2 000,00 €	
TOTAL				4 000,00 €	

Adopté à l'unanimité

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
LAGNY COMMERCES	OMC	94999	6574	14 000,00 €	
TOTAL				14 000,00 €	

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par :

33 voix pour

1 abstention (Mme FENZAR pour LAGNY COMMERCES)

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
CHEVECHE 77	VIE ASSOCIATIVE	833999	6574	100,00 €	
TOTAL				100,00 €	

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par :

33 voix pour

1 abstention (Mme PUNTEL pour CHEVECHE 77)

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
JEUNES SAPEURS POMPIERS	PM	025675	6574	500,00 €	
TOTAL				500,00 €	

Adopté à l'unanimité

Nom de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL ET DU CCAS	DRH	025675	6574	20 000,00 €	
AMICALE DES RETRAITES DE LA COMMUNE DE LAGNY	DRH	025675	6574	2 000,00 €	
TOTAL				22 000,00 €	

Adopté à l'unanimité

Noms de l'association	Service référent	Fonction	Nature	Proposés en fonctionnement 2016	Proposés en exceptionnel 2016
A.S. RUGBY	SPORTS	40 790	6574	24 000,00 €	
U.S.L. TENNIS CLUB	SPORTS	40 790	6574	24 000,00 €	
BASEBALL CLUB DE LAGNY	SPORTS	40 790	6574	1 500,00 €	
BOX'IN LAGNY	SPORTS	40 790	6574	2 300,00 €	
CENTRE INITIATION PLONGEE	SPORTS	40 790	6574	500,00 €	
1 ^{ère} COMPAGNIE D'ARC DE LAGNY	SPORTS	40 790	6574	3 500,00 €	300,00 €
ELAN LAGNY BASKET	SPORTS	40 790	6574	14 000,00 €	
ELAN GYMNIQUE	SPORTS	40 790	6574	2 000,00 €	1 664,00 €
HOCKEY SUBAQUATIQUE	SPORTS	40 790	6574	3 000,00 €	750,00 €
JUDO CLUB LAGNY	SPORTS	40 790	6574	16 000,00 €	
KARATE	SPORTS	40 790	6574	2 500,00 €	
KUNG FU WUSHU LAGNY	SPORTS	40 790	6574	5 000,00 €	Voir ci-dessous
L.S.M. ESCRIME	SPORTS	40 790	6574	3 500,00 €	
L.S.M. TENNIS DE TABLE	SPORTS	40 790	6574	5 000,00 €	1 500,00 €
LAGNY PONTCARRE CYCLISME	SPORTS	40 790	6574	5 000,00 €	Voir ci-dessous
LES RANDONNEURS DE LAGNY SUR MARNE ET GONDOIRE (RLMG)	SPORTS	40 790	6574	250,00 €	
LES VOLANTS DE LAGNY	SPORTS	40 790	6574	1 750,00 €	
LSM NATATION	SPORTS	40 790	6574	8 500,00 €	
MARNE ET GONDOIRE ATHLETISME	SPORTS	40 790	6574	14 000,00 €	
SOCIETE NAUTIQUE DE LAGNY	SPORTS	40 790	6574	38 000,00 €	
U.S.L. HANDBALL	SPORTS	40 790	6574	51 000,00 €	
U.S FOOTBALL	SPORTS	6574	40 790	31 000,00 €	
TOTAL				256 300,00 €	4 214,00 €

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés par :

30 voix pour

4 abstentions (M. GIRARD pour le KARATE, M. RIZKI pour ELAN LAGNY BASKET, M. BONNET pour le JUDO CLUB LAGNY, Mme POQUET-HELPER pour le JUDO CLUB DE LAGNY)

Le total des subventions au compte 6574 est de : 435.406 ,00 € en fonctionnement et 8.414,00 € en exceptionnel soit un TOTAL de 443.820,00 €.

Dossiers n'ayant pas reçu de subvention :

Noms de l'association	Service référent	En fonctionnement	En exceptionnel
AMICALE DES LOCATAIRES DE BEAU SITE	ANIMATION	Voir ci-dessus	0 €
AUTONOMIE, DOULEUR ET DEPENDANCE	CCAS	Voir ci-dessus	0 €
FAMILLES DE FRANCE PAYS DE LAGNY	CCAS	0 €	
APF	CCAS	0 €	
ADMR/AIDOM EXPERT	CCAS		0 €
FNATH	CCAS	0 €	
LA COURTE ECHELLE	CCAS	0 €	
CHŒUR DE LA GONDOIRE	CULTURE	0 €	Voir ci-dessus
COMEDIA THEATRE	CULTURE	0 €	
SHRUTHILAYAH MUSIQUE STUDIO	CULTURE	0 €	0 €
L'ŒIL DU MONDE	CULTURE	Voir ci-dessus	0 €
TOUS EN SCENE	CULTURE	Voir ci-dessus	0 €
LA FEE DES TRUCS	JEUNESSE	Voir ci-dessus	0 €
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE MARCEL RIVIERE	JEUNESSE	Voir ci-dessus	0 €
OCCE - COOPERATIVE DE LA SEGPA DU COLLEGE LES 4 ARPENTS	JEUNESSE	Voir ci-dessus	0 €
ASSOCIATION DE DEFENSE DES CYGNES	VIE ASSOCIATIVE	0 €	
CHAMBRE DES METIERS DE L'ART ET DE L'ARTISANAT (Indre et Loire)	OMC	0 €	
ASS. SPORTIVE GYM VOLONTAIRE	SPORTS	0 €	0 €

APNEE LIBRE 77	SPORTS	0 €	
HANDISPORT	SPORTS	0 €	
JING WU	SPORTS	0 €	
KUNG FU WUSHU LAGNY	SPORTS	Voir ci-dessus	0 €
LAGNY PONTCARRE CYCLISME	SPORTS	Voir ci-dessus	0 €

Adopté à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise également M. le Maire à signer les conventions avec les associations dont la subvention est supérieure à 23 000,00 € conformément aux dispositions réglementaires, ainsi que tout contrat de subventionnement avec les associations dont les activités, le degré de subventionnement municipal ou les avantages en nature le justifient.

Adopté à l'unanimité

13 INTERCOMMUNALITE – Vidéo-protection au Pôle gare

Le Conseil Municipal autorise le déploiement du dispositif de vidéo-protection au Pôle Gare, dont une caméra aura un champ de visionnage sur le territoire communal, et **autorise** M. le Maire à signer tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

14 INTERCOMMUNALITE – Convention de groupement entre la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG), la Ville de Lagny-sur-Marne et d'autres villes de l'agglomération et personnes morales de droit public – Location d'autocars avec chauffeur

Le Conseil Municipal approuve la convention de groupement entre la CAMG, la Ville de Lagny-sur-Marne, d'autres villes de l'agglomération et personnes morales de droit public ayant pour objet la location d'autocars avec chauffeurs, et **autorise** M. le Maire à signer cette convention, ainsi que tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

15 AFFAIRES TECHNIQUES – Ad'Ap - Adoption de l'agenda d'accessibilité programmée

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à déposer l'Ad'Ap, **accepte** le budget proposé, et **autorise** M. le Maire à prendre toutes décisions relatives à l'Ad'Ap.

Adopté à l'unanimité

16 PETITE ENFANCE – Signature du contrat enfance et jeunesse 2015/2018

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la Convention d'Objectifs et de Financement, appelée « Contrat Enfance Jeunesse », ainsi que tout document afférent.

Adopté à l'unanimité

17 AFFAIRES CULTURELLES – Musée Gatien BONNET – Demandes de subventions

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à solliciter des subventions auprès des partenaires suivants, afin de soutenir les actions culturelles du Musée Gatien BONNET :

- du Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- du Conseil Régional d'Ile-de-France
- du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
- des autres collectivités ou organismes susceptibles d'apporter un concours financier

Adopté à l'unanimité

18 PERSONNEL TERRITORIAL – Tableau des effectifs des emplois permanents – Fermetures d'emplois

Le Conseil Municipal approuve la fermeture de 18 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 308 postes.

Adopté à l'unanimité

Après avoir répondu aux questions diverses, plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Maire remercie l'Assemblée et lève la séance à 22h55.



POUR EXTRAIT CONFORME,

Jean-Paul MICHEL,

Maire de Lagny-sur-Marne